



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E109978

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 05/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2008B00374

Siret : 508 070 109 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0052484/A

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 542110291

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 542110291

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : GOSSE LEBRAN

551 AV DE LA POSTE
62780 CUCQ

Téléphone : 09 81 80 76 91

Portable : 06 33 74 53 56

Site Internet : www.gosse-lebran.fr

E-mail : frederic.gosse@bbox.fr

Responsabilité légale :
GOSSE FREDERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 03 21 94 76 91

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/10/2021
o Fenêtres de toit	20/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	20/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/09/2023
o Isolation des combles perdus	20/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.